



Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers

Depuis la fin des années 1970, les hommes de 35 ans ont gagné 7 années d'espérance de vie et les femmes 5,5 années. Toutes les catégories sociales ont profité de ce progrès et les écarts entre les cadres et les ouvriers se sont maintenus. Les hommes cadres vivent en moyenne 6 ans de plus que les ouvriers dans les conditions de mortalité de 2009-2013. Chez les femmes, les inégalités sociales sont moins marquées, seuls 3 ans séparent l'espérance de vie des cadres et des ouvrières.

Pour la première fois, l'Insee publie l'espérance de vie de la population selon le niveau de diplôme. Ainsi, entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés, l'écart d'espérance de vie à 35 ans est de 7,5 ans pour les hommes et de 4 ans pour les femmes. Pour les hommes, il existe une gradation : plus le diplôme est élevé, plus l'espérance de vie l'est. Pour les femmes, l'écart d'espérance de vie est net entre celles qui ont un diplôme et celles qui n'en ont pas ; en revanche, parmi les diplômées, la gradation est peu marquée selon le niveau de diplôme obtenu.

Quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'espérance de vie des ouvrières est ainsi supérieure d'un an à celle des hommes cadres.

Nathalie Blanpain, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En moyenne, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. D'après l'échantillon démographique permanent (*sources*), les femmes de 35 ans vivraient encore 50,5 ans en moyenne, dans les conditions de mortalité de 2009-2013 en France métropolitaine (*encadré*), contre 44,5 ans pour les hommes du même âge, soit 6 ans de plus (*figure 1*).

Les ouvriers risquent davantage que les cadres de mourir prématurément

Différente selon le sexe, l'espérance de vie (*définitions*) l'est aussi selon la catégorie sociale (*définitions*). En 2009-2013, l'écart entre l'espérance de vie des cadres et celle des ouvriers est de 6,4 ans pour les hommes et 3,2 ans pour les femmes (*figure 1*). À tout âge, la probabilité de mourir dans l'année des ouvriers est supérieure à celle des cadres, pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, les

ouvriers ont un risque plus élevé de mourir de 35 ans soumis toute sa vie aux conditions de mortalité de 2009-2013 à 18 % de prématurément. Par exemple, un homme

L'espérance de vie est-elle une prévision ?

L'espérance de vie est un bon indicateur pour résumer la mortalité de la population, qui ne dépend pas de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité observées une année donnée. Cependant, cette génération est fictive, car pour une « vraie » génération, les conditions de mortalité ne sont justement pas celles observées une année donnée : les quotients de mortalité de cette génération sont, à chaque âge, observés au fil des années. Ainsi, par exemple, compte tenu du fait que les quotients de mortalité pour un âge donné étaient plus élevés par le passé, les personnes nées en 1970 ont en réalité connu de moins bonnes conditions de mortalité de leur naissance jusqu'à aujourd'hui que celles enregistrées en 2016 entre 0 et 46 ans. De même, si les tendances se poursuivent, les personnes nées en 2016 devraient connaître au cours de leur vie de meilleures conditions de mortalité et donc vivre en moyenne plus longtemps que l'espérance de vie telle que calculée en 2016. Ainsi, l'espérance de vie n'est pas une prévision de la durée de la vie d'une génération en particulier.

L'espérance de vie à 35 ans des cadres représente le nombre moyen d'années restant à vivre d'une génération qui serait soumise à chaque âge à partir de 35 ans aux quotients de mortalité des cadres d'une année donnée, par exemple 2016. De la même façon, il ne s'agit pas d'une prévision du nombre d'années restant à vivre pour une génération de cadres ayant 35 ans en 2016, mais d'un indicateur des conditions de mortalité actuelle des cadres.

1 Espérance de vie à 35 ans par sexe et catégorie sociale

	Cadre	Profession intermédiaire	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Employé	Ouvrier	Inactif non retraité	Ensemble	Écart cadre ouvrier
en années									
Homme									
1976-1984	41,7	40,5	40,3	39,6	37,2	35,7	27,7	37,8	6,0
1983-1991	43,7	41,6	41,7	41,0	38,6	37,3	27,5	39,2	6,4
1991-1999	45,8	43,0	43,6	43,1	40,1	38,8	28,4	40,8	7,0
2000-2008	47,2	45,1	44,6	44,8	42,3	40,9	30,4	42,8	6,3
2009-2013	49,0	46,7	46,2	46,0	44,9	42,6	33,1	44,5	6,4
Écart 2009-2013 et 1976-1984	7,3	6,2	5,9	6,4	7,7	6,9	5,4	6,7	
Femme									
1976-1984	47,5	46,4	45,7	46,0	45,6	44,4	44,3	45,0	3,1
1983-1991	49,7	48,1	46,8	47,4	47,4	46,3	45,4	46,4	3,4
1991-1999	49,8	49,5	48,8	48,8	48,7	47,2	47,1	48,0	2,6
2000-2008	51,7	51,2	49,6	50,3	49,9	48,7	47,0	49,4	3,0
2009-2013	53,0	51,9	51,1	51,4	51,1	49,8	47,6	50,5	3,2
Écart 2009-2013 et 1976-1984	5,5	5,5	5,4	5,4	5,5	5,4	3,3	5,5	

Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie des hommes cadres de 35 ans est de 49,0 ans, soit 6,4 ans de plus que celle des hommes ouvriers.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

risque de mourir avant 65 ans s'il est ouvrier, contre 7 % s'il est cadre (respectivement 8 % et 4 % pour une femme).

Les natures mêmes des professions exercées expliquent en partie ces écarts. En effet, les cadres sont moins soumis aux risques professionnels (accidents, maladies, expositions à des produits toxiques...) que les ouvriers. Par ailleurs, ils appartiennent à un groupe social dont les modes de vie sont favorables à une bonne santé : les comportements de santé à risque, les moindres recours et accès aux soins, ou encore l'obésité sont moins fréquents chez les cadres que chez les ouvriers. Enfin, l'état de santé peut lui-même influencer sur l'appartenance à une catégorie sociale : une santé défaillante peut empêcher la poursuite d'études, le maintien en emploi, ou rendre plus difficiles les promotions et l'accès aux emplois les plus qualifiés en cours de carrière.

L'espérance de vie des hommes diplômés du supérieur dépasse de 7,5 ans celle des non-diplômés

En 2009-2013, l'écart entre l'espérance de vie des diplômés du supérieur et des non-diplômés est plus important chez les hommes (7,5 ans) que chez les femmes (4,2 ans ; *figure 2*). Chez les hommes, l'espérance de vie diffère fortement selon le diplôme obtenu et un diplôme supplémentaire est associé à un gain d'espérance de vie (*figure 3*). Ainsi, à 35 ans, un homme diplômé du supérieur peut espérer vivre en moyenne 1,8 an de plus qu'un bachelier ; 3,5 ans de plus qu'un titulaire d'un CAP ou d'un BEP ; 4,6 ans qu'un diplômé du brevet ou du certificat d'études et 7,5 ans qu'un homme sans diplôme. Chez les femmes, les écarts d'espérance de vie sont nets entre les non-diplômées et les diplômées. En revanche, parmi les diplômées, les différences d'espérance de vie sont moins marquées suivant le niveau de leur diplôme.

2 Espérance de vie à 35 ans par sexe et diplôme

	Diplôme supérieur au baccalauréat	Baccalauréat	CAP, BEP	Brevet, CEP	Sans diplôme	Ensemble	Écart supérieur au baccalauréat sans diplôme
en années							
Homme							
1991-1999	46,2	43,6	41,7	40,7	37,9	40,8	8,3
2000-2008	47,2	45,4	43,0	42,0	39,3	42,8	7,9
2009-2013	48,2	46,4	44,7	43,6	40,7	44,5	7,5
Écart 2009-2013 et 1991-1999	2,0	2,8	3,0	2,9	2,8	3,7	
Femme							
1991-1999	50,8	50,5	49,3	48,7	46,0	48,0	4,8
2000-2008	51,7	50,7	50,0	49,3	47,1	49,4	4,6
2009-2013	52,2	51,8	51,2	50,5	48,0	50,5	4,2
Écart 2009-2013 et 1991-1999	1,4	1,3	1,9	1,8	2,0	2,5	

Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est de 48,2 ans, soit 7,5 ans de plus que celles des hommes sans diplôme.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

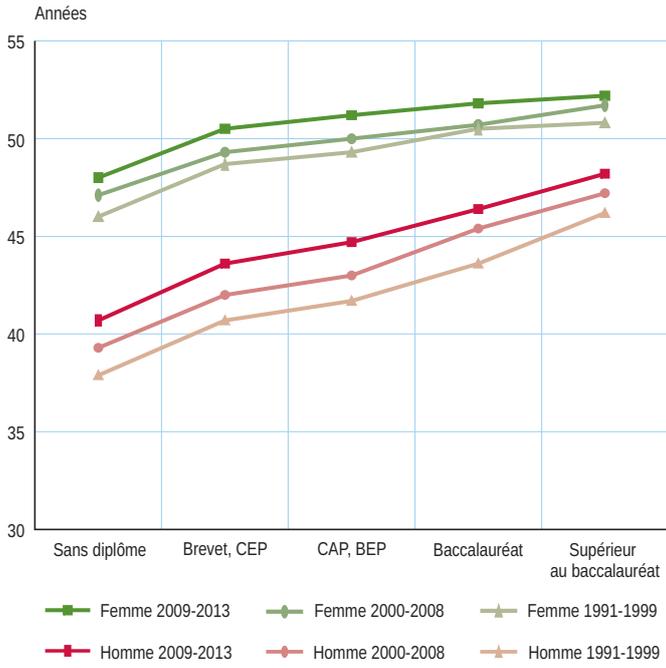
Une femme diplômée du supérieur vit en moyenne presque aussi longtemps qu'une bachelière (0,4 an d'écart) et les écarts restent contenus avec une femme ayant un CAP ou un BEP (1,0 an) ou bien le brevet ou le certificat d'études (1,7 an) ; elle vit en revanche nettement plus longtemps qu'une femme sans diplôme (4,2 ans).

Les ouvrières vivent un peu plus longtemps que les hommes cadres

Partout dans le monde ou presque, les filles naissent moins nombreuses que les garçons et vivent plus longtemps. En France, l'espérance de vie des femmes est supérieure ou égale à celle des hommes quels que soient leur diplôme ou leur catégorie sociale. Ainsi, les ouvrières, qui sont les femmes actives les moins favorisées en termes d'espérance de vie, vivent en moyenne presque un an de plus que les hommes cadres, qui sont les hommes les plus favorisés en termes d'espérance de vie. Par ailleurs, l'espérance de vie des femmes sans diplôme est

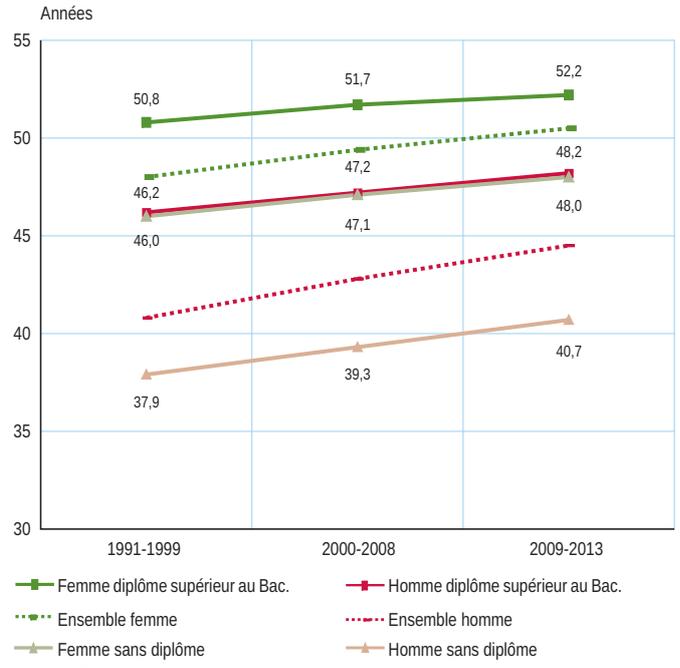
quasiment égale à celle des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. Pourtant, les ouvrières ou les femmes sans diplôme cumulent plusieurs caractéristiques défavorables à leur santé : leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes cadres et leurs conditions de travail sont en général plus pénibles (exposition à des produits toxiques, effort physique...). En revanche, certains de leurs comportements sont plus favorables à leur santé. D'après l'enquête Handicap-Santé de 2008, les ouvrières consomment par exemple moins d'alcool que les hommes cadres à tout âge. De plus, elles bénéficient d'un meilleur suivi médical, en particulier pendant la vie féconde. Par ailleurs, leur durée de travail (hebdomadaire ou tout au long de la vie) est plus faible, réduisant ainsi leur exposition à des risques professionnels. Enfin, selon certaines études (*bibliographie*), les femmes disposeraient d'avantages biologiques expliquant en partie leur espérance de vie plus longue.

3 Espérance de vie à 35 ans par sexe, année et diplôme



Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est de 48,2 ans, soit 7,5 ans de plus que celles des hommes sans diplôme.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

4 Évolution de l'espérance de vie à 35 ans par sexe et par diplôme



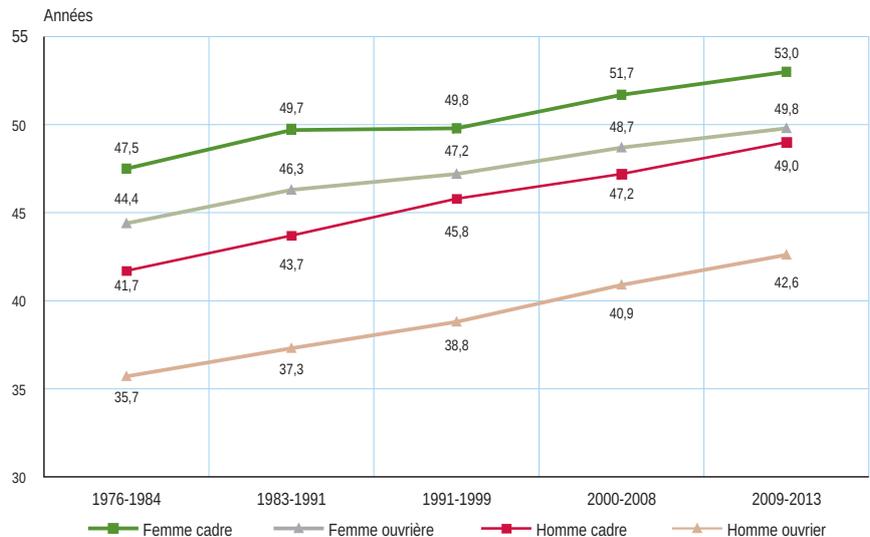
Champ : France métropolitaine.
 Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie à 35 ans des femmes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est de 52,2 ans.
 Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes se réduisent depuis le milieu des années 1990. C'est en particulier le cas entre l'espérance de vie des hommes cadres et celle des ouvrières. De fait, certains comportements des hommes et des femmes se sont rapprochés. Par exemple, d'après l'enquête Handicap-Santé 2008, les ouvrières âgées de moins de 60 ans fument davantage que les hommes cadres, alors que ce n'est pas le cas pour les générations plus anciennes.

L'espérance de vie moyenne progresse plus rapidement que les espérances de vie par diplôme

L'espérance de vie pour chaque niveau de diplôme progresse moins vite que l'espérance de vie moyenne (figure 4). Les hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat n'ont gagné que 2,0 ans depuis le milieu des années 1990 et ceux qui n'ont pas de diplôme 2,8 ans, alors que l'ensemble des hommes ont gagné 3,7 ans. C'est également le cas pour les femmes. La progression plus rapide de l'espérance de vie moyenne par rapport aux espérances de vie par diplôme s'explique notamment par un effet de structure. En effet, détenir un diplôme est devenu plus fréquent. En 1990, seuls 30 % des hommes âgés de 30 à 34 ans étaient au moins bacheliers. En 2013, deux fois plus d'hommes sont concernés au même âge (60 %). Or, quand bien même les espérances de vie par diplôme resteraient stables au fil du temps, le fait même que les personnes diplômées ont une espérance de vie supérieure et qu'elles sont de plus en plus

5 Évolution de l'espérance de vie à 35 ans par sexe pour les cadres et les ouvriers



Champ : France métropolitaine.
 Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie à 35 ans des femmes cadres est de 53,0 ans.
 Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

nombreuses à pour conséquence une hausse de l'espérance de vie de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, avec la démocratisation des études, les caractéristiques des personnes par diplôme (emplois, revenus, mode de vie...) ont évolué depuis 1990. Par exemple, les hommes âgés de 30 à 34 ans ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme supérieur sont moins souvent cadres (26 % en 2013, contre 37 % en 1990). Ceci peut expliquer que la progression de l'espérance de vie par diplôme soit moindre que celle de l'espérance de vie par catégorie sociale sur la période.

Depuis la fin des années 1970, les inégalités sociales face à la mort se maintiennent

Depuis 35 ans, l'espérance de vie a progressé et la baisse de la mortalité a profité à peu près de la même façon à toutes les catégories sociales. Ainsi, en 2009-2013, la différence d'espérance de vie entre un ouvrier de 35 ans et un cadre du même âge est de 6,4 ans pour les hommes et 3,2 ans pour les femmes. Depuis la fin des années 1970, cet écart est proche de 6,5 ans pour les hommes et 3,0 ans pour les femmes (figure 5). De même, celui

entre les professions intermédiaires et les ouvriers se maintient à peu près au même niveau depuis cette époque, environ 4,5 ans pour les hommes et 2,0 ans pour les femmes. Seuls les écarts entre les inactifs non retraités (*définitions*) et l'ensemble de la population ont évolué, surtout pour les femmes. L'espérance de vie des inactives non retraitées a progressé moins vite que la moyenne depuis le début des années 1990. En effet, compte tenu de la forte diminution de femmes au foyer, on compte moins d'inactives que par le passé. De ce fait, la part de l'inactivité liée à des problèmes de santé s'est probablement accrue, ce qui pourrait expliquer l'évolution moins favorable de l'espérance de vie de l'ensemble des inactives non retraitées. ■

Sources

L'échantillon démographique permanent (EDP) regroupe des données de recensement et de l'état civil (dont les décès), pour 1/100^e de la population recensée jusqu'en 2007 et 4/100^e à partir de 2008. Il permet de suivre la mortalité d'un échantillon d'individus au fil du temps en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques observées au recensement.

Pour les quatre périodes anciennes (1976-1984, 1983-1991, 1991-1999, 2000-2008), la mortalité des personnes recensées l'année N est analysée sur les neuf années suivantes, cette amplitude étant retenue pour disposer d'effectifs suffisants de décès et de population à chaque âge. Par exemple, pour la période 2000-2008, le quotient de mortalité à 40 ans est le rapport des décès à 40 ans de toutes les personnes recensées en 1999 et ayant eu 40 ans au cours de l'une des neuf années de 2000 à 2008, sur l'effectif correspondant de personnes vivantes. Pour la période récente (2009-2013), la méthode précédente a été aménagée

pour tenir compte du fait que le recensement n'est plus exhaustif. La mortalité des personnes recensées à l'une des neuf enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2012 est analysée sur la période de 2009 à 2013, selon leur catégorie sociale ou leur diplôme au recensement. Par exemple, le quotient de mortalité à 40 ans est le rapport des décès à 40 ans de toutes les personnes recensées entre 2004 et 2012 et ayant eu 40 ans au cours de l'une des cinq années de 2009 à 2013, sur l'effectif correspondant de personnes vivantes.

L'étude est réalisée pour la France métropolitaine, afin de pouvoir analyser l'évolution de l'espérance de vie sur longue période. L'EDP n'intègre en effet les personnes résidant dans les départements d'outre-mer que depuis 2004. Les espérances de vie concernant l'ensemble de la France, y compris donc les départements d'outre-mer, figurent dans le document de travail n° F1602 pour la période 2009-2013. Elles sont très proches des espérances de vie par catégorie sociale et par diplôme en France métropolitaine. Pour l'analyse de la mortalité par diplôme, trois périodes sont retenues (1991-1999, 2000-2008, 2009-2013). Il n'est pas possible de remonter dans le temps aussi loin que pour l'étude de la mortalité par catégorie sociale. En effet, les diplômes n'étaient connus que pour un quart de la population lors des recensements de 1975 et 1982, ce qui ne permet pas d'assurer la robustesse des quotients de mortalité par âge.

Définitions

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité d'une année

donnée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

L'espérance de vie à la naissance est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x, qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Dans cette étude, sept catégories sociales ont été retenues : agriculteurs ; artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers ; inactifs non retraités.

Les retraités sont reclassés selon leur ancienne profession et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la catégorie sociale du dernier emploi qu'ils ont occupé. Les personnes au foyer non retraitées sont classées dans la catégorie des inactifs non retraités. Les inactifs non retraités regroupent donc les personnes au foyer, les autres personnes sans emploi (hors retraités), ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Bibliographie

- Blanpain N., « L'espérance de vie par catégorie sociale - méthode et principaux résultats », *Documents de travail* n° F1602, Insee, 2016.
- Blanpain N., « Les inégalités sociales face à la mort - Tables de mortalité par catégorie sociale et par diplôme », *Insee Résultats* n° 177 soc, Insee, 2016.
- Costemalle V., « Catégorie sociale d'après les déclarations annuelles de données sociales et catégorie sociale d'après le recensement : quels effets sur les espérances de vie par catégorie sociale ? », *Documents de travail*, Insee, à paraître.
- Vallin J., « Mortalité, sexe et genre », in « *Démographie. Analyse et synthèse III - Les déterminants de la mortalité* », Ined, Paris, 2002.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP161584
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2016

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

